

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale
de la gendarmerie nationale

Décision n° 85666 du 3 décembre 2015 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2016 du personnel sous-officier de gendarmerie de la spécialité « montagne »

NOR : INTJ1528266S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 5 avril 2012 modifié relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 23 novembre 2015,

Décide:

Article 1^{er}

Le tableau d'avancement pour l'année 2016 du personnel sous-officier de gendarmerie de la spécialité « montagne » est arrêté ainsi qu'il suit:

Pour le grade de major, les adjudants-chefs:

Sayssac, Laurent	Nigend : 140 160
Sicilia, David	Nigend : 152 629
Meniere, Alain	Nigend : 139 253
Crueize, Christian	Nigend : 144 398

Pour le grade d'adjudant-chef, les adjudants:

Fuentes, David	Nigend : 190 420
Gaillard, Pierre	Nigend : 167 645
Grosskost, Philippe	Nigend : 144 418
Favre, Olivier	Nigend : 165 843
Lacaille, Guy	Nigend : 147 733
Prevent, Thierry	Nigend : 168 001
Grether, Alexandre	Nigend : 178 109

Pour le grade d'adjudant, les maréchaux des logis-chefs:

Chapelier, Jean-Michel	Nigend : 131 889
Chatain, Renaud	Nigend : 225 518
Heckmann, Sébastien	Nigend : 239 218
Burou, Norbert	Nigend : 165 814
Duffort, Olivier	Nigend : 171 164
Ertzbischoff, Sébastien	Nigend : 174 677
Vincent, Alexandre	Nigend : 193 866
Maisonneuve, Thomas	Nigend : 229 283
Nortier, Bruno	Nigend : 195 059
Lurion, Raphaël	Nigend : 181 463
Dressayre, Rémi	Nigend : 205 103
Le Fur, Honorio	Nigend : 218 466

Pour le grade de maréchal des logis-chef, les gendarmes :

Coldefy, Alice	Nigend : 244 912
Bellet, Christophe	Nigend : 308 674
Reus, Jean-Christophe	Nigend : 323 307
Mori, Martin	Nigend : 230 306
Paillet, Lionel	Nigend : 301 298
Castaings, Rémi	Nigend : 307 864
Mars, Cédric	Nigend : 337 650
Saison, Renaud	Nigend : 231 789
Dupin, Thomas	Nigend : 327 053
Bancel, Kévin	Nigend : 339 632
Girault, Ludovic	Nigend : 228 473

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 3 décembre 2015.

Pour le ministre et par délégation :
Le général de corps d'armée,
directeur des personnels militaires
de la gendarmerie nationale,
P. MAZY